

**FONDATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS ET LIBERTÉS DU PEUPLE**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 AVRIL 2021**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 10

# Sylvette Basque C.P. Inc.

*Comptable professionnelle agréée*

339-4 rue du Moulin, C.P.3194, Succ. Bureau Chef

Tracadie, NB E1X 1G5

Téléphone : 506-395-5250 Télécopieur : 506-395-2451

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
Fondation pour la défense des droits et libertés du peuple

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de la Fondation pour la défense des droits et libertés du peuple, qui comprennent le bilan au 30 avril 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie du début des opérations, soit le 7 mai 2020, au 30 avril 2021, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

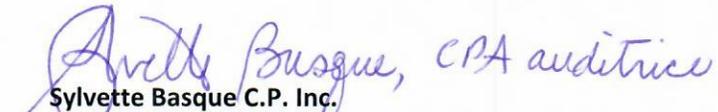
Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

*Conclusion*

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation pour la défense des droits et libertés du peuple au 30 avril 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie du début des opérations, soit le 7 mai 2020, au 30 avril 2021, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Observations*

Sans pour autant modifier ma conclusion, j'attire votre l'attention sur la note 5 des états financiers, qui indique que la fondation a subi une perte nette de 327 030 \$ au cours de l'exercice clos le 30 avril 2021 et que, à cette date, le passif à court terme de la fondation excédait de 327 030 \$ le total de son actif. Cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

  
**Sylvette Basque C.P. Inc.**  
**Comptable professionnelle agréée**

Tracadie (Nouveau-Brunswick), le 2 décembre 2021

**FONDATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS ET LIBERTÉS DU PEUPLE****RÉSULTATS****DU DÉBUT DES OPÉRATIONS, LE 7 MAI 2020 AU 30 AVRIL 2021**

Page 4

**Revenus**

---

Dons du public	849 247 \$
----------------	------------

---

**Coût directs en lien avec les dons du publics**

Frais de campagnes de financement	44 791
-----------------------------------	--------

Frais en lien avec les dons faits par cartes de crédit	39 398
--	--------

---

---

	84 189
--	--------

---

**Bénéfice brut**

---

	765 058
--	---------

---

**Coûts en lien avec les missions de la fondation**

Frais des recours légaux - Québec	441 152
-----------------------------------	---------

Frais des recours légaux - Ontario	78 000
------------------------------------	--------

Mobilisation : Rassemblements et convois	31 261
--	--------

Frais d'experts et de démarchage (recours légaux)	323 143
---	---------

Éveil collectif: vidéos, communiqués, journalisme, image corporative, support aux questions du public	58 550
---	--------

---

---

	932 106
--	---------

---

**Insuffisance des produits sur les charges d'exploitation**

---

	(167 048)
--	-----------

---

**Frais d'opérations**

Coût et maintenance du site internet FDDL.org	8 371
---	-------

Déplacement	4 446
-------------	-------

Frais bancaires	1 364
-----------------	-------

Frais de bureau, papeterie et fournitures	1 116
---	-------

Honoraires administratifs	95 522
---------------------------	--------

Honoraires professionnels	31 947
---------------------------	--------

Hébergement	6 442
-------------	-------

Intérêts sur prêts temporaires	3 789
--------------------------------	-------

Loyer	1 533
-------	-------

Télécommunications	5 452
--------------------	-------

---

---

	159 982
--	---------

---

**Insuffisance des produits sur les charges**

---

	(327 030) \$
--	--------------

---

FONDATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS ET LIBERTÉS DU PEUPLE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

DU DÉBUT DES OPÉRATIONS, LE 7 MAI 2020 AU 30 AVRIL 2021

Page 5

---

<b>Solde au début</b>	- \$
Insuffisance des produits sur les charges	(327 030)
<b>Solde à la fin</b>	<b>(327 030) \$</b>

---

# FONDATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS ET LIBERTÉS DU PEUPLE

## BILAN

30 AVRIL 2021

Page 6

### Actif

#### Actif à court terme

Encaisse	30 351 \$
Sommes à recevoir d'un groupe pour le développement de l'autosuffisance du Québec, sans intérêts, encaissable au plus tard le 30 avril 2022	24 500
	<hr/>
	54 851 \$

### Passif

#### Passif à court terme

Dettes d'exploitation et charges à payer	371 881 \$
Prêt initial de 75 000\$ d'un particulier, intérêt annuel de 15%, remboursé en totalité le 25 juin 2021	10 000
	<hr/>
	381 881

**Évolution de l'actif net** (327 030)

---

54 851 \$

Pour le conseil d'administration,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**FONDATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS ET LIBERTÉS DU PEUPLE**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**DU DÉBUT DES OPÉRATIONS, LE 7 MAI 2020 AU 30 AVRIL 2021**

Page 7

**Activités de fonctionnement**

Insuffisance des produits sur les charges (327 030) \$

Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :

Sommes à recevoir d'un groupe pour le développement de l'autosuffisance du

Québec, sans intérêts, encaissable au plus tard le 30 avril 2022 (24 500)

Dettes d'exploitation et charges à payer 371 881

Prêt initial de 75 000\$ d'un particulier, intérêt annuel de 15%, remboursé en  
totalité le 25 juin 2021 10 000

---

**Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 30 351**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie au début -**

---

**Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin 30 351 \$**

---

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## 1. Statut et nature des activités

L'organisme a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec (Partie 3, OSBL) le 7 mai 2020. La Fondation est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de défendre les droits et libertés des personnes garantis par la Charte des droits de la personne (Québec) et la Charte canadienne des droits et libertés. Elle a également comme mission d'informer et de mobiliser la population sur les enjeux en lien avec la défense des droits et libertés du peuple.

## 2. Principales méthodes comptables

La fondation a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

La fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges, à l'exception du coût des stocks inclus au coût des produits vendus et de l'amortissement qui sont convertis au cours d'origine, sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

**3. Opérations entre apparentés**

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la fondation avec des apparentés au cours de l'exercice :

**Rémunération des administrateurs qui participent aux opérations courantes par catégorie de dépenses**

Frais de campagnes de financement	10 750 \$
Frais des recours légaux - Québec	12 000 \$
Frais des recours légaux - Ontario	3 000 \$
Mobilisation : Rassemblements et convois	14 750 \$
Frais d'experts et de démarchage (recours légaux)	2 874 \$
Éveil collectif: vidéos, communiqués, image corpo	3 000 \$
Honoraires administratifs	78 495 \$

**Honoraires versés à un membre de la famille d'un administrateur**

Honoraires professionnels	2 800 \$
---------------------------	----------

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

À la fin de l'exercice, les montants dus aux apparentés ou dus par eux sont les suivants :

**Sommes dues à des administrateurs**

Dû à des administrateurs, sans modalités de remboursement ni intérêt	50 362 \$
--	-----------

**4. Instruments financiers****Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

La fondation réalise des ventes et effectue des achats en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs et de passifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 avril 2021, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et convertis en dollars canadiens, sont les suivants :

**4. Instruments financiers (suite)****Risque de change (suite)**

		Dollars canadiens \$
Comptes fournisseurs, en Livres Sterling	44 800	76 160
Comptes fournisseurs, en Franc Suisse	49 035	66 197
Comptes fournisseurs, en Euro	46 200	68 376

**5. Continuité d'exploitation**

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif fondées sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle sous-tend que l'organisme sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités. Cependant, l'utilisation des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif fondées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation de l'organisme risque d'être inappropriée parce qu'il existe un doute important quant au bien-fondé de cette hypothèse. En effet, compte tenu de la perte de l'exercice d'un montant de 327 030 \$, des revenus de dons futurs qui sont difficile à estimer et d'un fonds de roulement négatif, la capacité de l'organisme de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dépendra du support de la communauté. La direction a adopté un plan de rationalisation des dépenses pour faire face à ces faits, et a bon espoir d'obtenir les entrées de fonds auprès des personnes qui veulent supporter la mission de la Fondation.